

Pour diffusion immédiate

## Québec investit 25 025 \$ pour mieux intégrer les personnes immigrantes sur le territoire de la MRC de Joliette

**Joliette, le 5 juillet 2021** – La ministre du Tourisme et ministre de la région de Lanaudière, Mme Caroline Proulx, est heureuse d’annoncer, au nom de sa collègue la ministre des Relations internationales et de la Francophonie et ministre de l’Immigration, de la Francisation et de l’Intégration, madame Nadine Girault, un soutien financier de 25 025 \$ à la MRC de Joliette dans le cadre du Programme d’appui aux collectivités (PAC) du ministère de l’Immigration, de la Francisation et de l’Intégration (MIFI).

Lancé en octobre dernier, le PAC vise à favoriser l’attraction et l’établissement durable des personnes et familles immigrantes dans toutes les régions du Québec. Grâce au financement accordé par le gouvernement du Québec, la MRC de Joliette pourra contribuer à une intégration réussie des personnes qui choisissent de s’y établir. Plus précisément, ce soutien financier permettra la réalisation d’une démarche de concertation du milieu, en vue d’élaborer un plan qui se déploiera sur le territoire de la MRC de Joliette.

### Citations :

« Le Programme d’appui aux collectivités traduit la volonté de notre gouvernement de favoriser l’attraction et l’établissement durable en région des personnes immigrantes. En concertation avec les acteurs municipaux, nous réunissons les conditions gagnantes pour que l’immigration réponde aux besoins du marché du travail et participe pleinement à la société québécoise. »

*Nadine Girault, ministre des Relations internationales et de la Francophonie, ministre de l’Immigration, de la Francisation et de l’Intégration et ministre responsable de la région des Laurentides*

« Je salue la MRC de Joliette pour son travail essentiel à la réussite de l’intégration des personnes immigrantes qui s’installent ici, dans notre belle région. Avec le soutien du gouvernement du Québec et celui de la MRC de Joliette, l’immigration pourra contribuer à la prospérité de nos entreprises et à la relance économique de notre région. »

*Caroline Proulx, ministre du Tourisme et ministre responsable des régions de Lanaudière et du Bas-Saint-Laurent*

« Par ce projet, les membres du conseil de la MRC de Joliette confirment leur engagement à mettre en place les conditions propices à une intégration réussie et durable. La MRC de Joliette travaillera de concert avec le CRÉDIL et les partenaires de la table de concertation en immigration afin de poursuivre les travaux amorcés par ceux-ci depuis l’automne dernier. Il s’agit d’une première entente pour la MRC de Joliette en ce qui a trait à l’immigration. Nous sommes très heureux de mettre l’épaulé à la roue pour instaurer des actions qui viseront l’établissement durable des personnes immigrantes et faire de l’immigration un facteur de prospérité et de vitalité de la région. »

*Alain Bellemare, préfet de la MRC de Joliette*

**Faits saillants :**

Le Programme d'appui aux collectivités remplace le Programme *Mobilisation-Diversité* (PMD), qui était en place depuis avril 2012. Avec l'évolution des besoins des régions, notamment en matière de main-d'œuvre, et le déploiement du MIFI dans le territoire québécois, une refonte du PMD était devenue nécessaire dans le but de bonifier le soutien aux actions menées dans toutes les régions du Québec pour favoriser l'intégration citoyenne et la pleine participation, en français, des personnes immigrantes à la vie collective.

Le volet 1 du PAC finance des projets élaborés par les villes à statut particulier (Montréal et Québec), les municipalités régionales de comté ainsi que les municipalités locales. Le volet 2 s'adresse aux organismes à but non lucratif et aux coopératives dont les projets incluent la promotion de relations interculturelles harmonieuses et la tenue de rencontres interculturelles entre Québécoises et Québécois de toutes les origines. Un appel de propositions pour ce volet a été lancé en février 2021.

L'enveloppe totale du PAC en 2020-2021 est de 16,3 M\$. Une partie de ce montant, soit 5 M\$, est déjà engagée dans les partenariats en cours. Les nouveaux projets pour les volets 1 et 2 disposent donc d'un montant de 11 M\$ pour 2020-2021.

Pour des informations supplémentaires sur le PAC, veuillez visiter la page Web suivante : <https://www.immigration-quebec.gouv.qc.ca/fr/partenaires/programmes-integration/appui-collectivites/index.html>

-30-

**Source :**

**Flore Bouchon**

Attachée de presse  
Cabinet de la ministre des Relations internationales  
et de la Francophonie, ministre de l'Immigration,  
de la Francisation et de l'Intégration  
et ministre responsable de la région des Laurentides  
[flore.bouchon@mri-mifi.gouv.qc.ca](mailto:flore.bouchon@mri-mifi.gouv.qc.ca)

**Sandra O'Connor**

Directrice des communications et attachée de presse  
Cabinet de la ministre du Tourisme et  
ministre responsable des régions de Lanaudière  
et du Bas-Saint-Laurent  
Cell. : 514 820-0095  
[sandra.oconnor@tourisme.gouv.qc.ca](mailto:sandra.oconnor@tourisme.gouv.qc.ca)